

EXAMEN TAXI – VTC Département 72 SARTHE**Session Admission (pratique) – 23 JUIN**

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme www.exament3p.fr lors de votre inscription.

« EN AUCUN CAS, IL NE PEUT Y AVOIR D'ERREUR DANS L'ORDRE DES CHIFFRES »

Type de dossier	Département	Numéro de dossier	RESULTAT
TAXI	72	53875	REUSSITE
TAXI	72	54963	ECHEC
TAXI	72	55600	REUSSITE
VTC	72	43669	ECHEC
VTC	72	57055	ECHEC

Le Mans, le 24 juin 2026

La Présidente de la CMA
Niveau départemental - Sarthe

Fabienne MALHAIRE – BOULANGER

